
CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2018

Convocation du 29 juin 2018
Début de séance : 20H00
Président de séance : Monsieur Alfred SLOVENCIK, Maire

Etaient présents : SLOVENCIK A. – LEONHARD C. - FICHTER M. - WALTER P. - MATTER C. – HUBER C. - ROTH D. - LEONHART M. – URBAN C. - MEYER M. - WEIL A. - LEONHART R.

Etaient absents excusés : SCHLEIFFER C. - GUBELMANN G.

Etait absent non excusé : /

Assistait : FICHTER Corinne – Secrétaire de Mairie

9 – AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES

9.1 / Autre domaine de compétences des communes

**Délibération N°2018-046 : DESIGNATION DU SECRETAIRE
DE SEANCE**

Conformément à l'article L. 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal désigne un secrétaire de séance.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, désigne à l'unanimité Corinne FICHTER comme secrétaire de séance.

9 – AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES

9.1 / Autre domaine de compétences des communes

**Délibération N°2018-047 : ADOPTION DU PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 31 MAI 2018**

Le Maire propose à l'Assemblée d'adopter le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 31 mai 2018.

Le Conseil Municipal,

CONSIDERANT que chaque conseiller a été destinataire du compte rendu de séance,

CONSIDERANT qu'aucune remarque n'a été émise à l'encontre de ce rapport,

décide à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 31 mai 2018.

3 – DOMAINE ET PATRIMOINE

3.1 / Acquisitions

**Délibération N°2018-048 : FOURNITURE ET POSE
DE VOLETS ROULANTS**

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal plusieurs devis descriptifs et estimatifs concernant la fourniture et la pose de volets roulants solaires à l'école.

Après étude des différentes offres et après discussion, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de faire effectuer les travaux de fourniture et de pose par la société A.R.S. Armand Rénovation Service de Uhrwiller pour un montant estimatif de 3 883,30 € HT (selon devis n°DE18/007 du 28/06/2018),
- de financer ces travaux par des crédits figurant au compte 21312 du budget de l'exercice 2018.

3 – DOMAINE ET PATRIMOINE

3.1 / Acquisitions

**Délibération N°2018-049 : TRAVAUX DE ZINGUERIE
COMPLEXE SCOLAIRE**

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal plusieurs devis descriptifs et estimatifs concernant divers travaux de zinguerie au sein du complexe scolaire.

Après étude des différentes offres et après discussion, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de faire effectuer les travaux de zinguerie par la société LUKAS EURL de Wickersheim pour un montant estimatif de 26 300 € HT (selon devis du 2 juillet 2018),
- de financer ces travaux par des crédits figurant au compte 21312 du budget de l'exercice 2018,
 - de solliciter toutes les subventions afférentes à ces travaux,
 - d'autoriser le Maire à signer tous les documents afférents à ces travaux,
 - d'autoriser le Maire à entreprendre toute démarche relative à cette affaire.

3 – DOMAINE ET PATRIMOINE

3.1 / Acquisitions

**Délibération N°2018-050 : TRAVAUX DE PEINTURE EXTERIEURE
COMPLEXE SCOLAIRE**

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal plusieurs devis descriptifs et estimatifs concernant divers travaux de peinture extérieure au sein du complexe scolaire.

Après étude des différentes offres et après discussion, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de faire effectuer les travaux de peinture par la société Heinrich Schmid de Haguenau pour un montant estimatif de 44 230,49 € HT (selon devis n°6976 du 4 juillet 2018),
- de financer ces travaux par des crédits figurant au compte 21312 du budget de l'exercice 2018,
 - de solliciter toutes les subventions afférentes à ces travaux,
 - d'autoriser le Maire à signer tous les documents afférents à ces travaux,
 - d'autoriser le Maire à entreprendre toute démarche relative à cette affaire.

9 – AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES

9.1 / Autres domaines de compétence des communes

**Délibération N°2018-051 : **CONVENTION ENTRE LA COMMUNE ET
L'ASSOCIATION SPORTIVE UHRWILLER
CONSTRUCTION CLUB HOUSE****

Le Maire soumet au Conseil Municipal la convention conclue entre la Commune et l'Association Sportive Uhrwiller (ASU) relative à la prise en charge partielle des frais résultant de la construction du Club House de Uhrwiller.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du contenu de la convention, et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de donner son accord quant à la mise en place de la convention entre la Commune et l'Association Sportive de Uhrwiller,
- d'approuver le paiement de la participation de l'ASU d'un montant de 38 000 € en 10 annuités,
- de fixer le versement de la première annuité au 1^{er} octobre 2018,
- d'approuver les dispositions de la convention,
- d'autoriser le Maire à signer ladite convention.

9 – AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES

9.1 / Autres domaines de compétence des communes

**Délibération N°2018-052 : **CONVENTION ENTRE LA COMMUNE
ET A.A.S.B.R.
CONVENTION DE FONCTIONNEMENT
DE LA MICRO CRECHE DE UHRWILLER****

Le Maire informe le Conseil Municipal que, suite à l'évolution des compétences de la Communauté d'Agglomération de Haguenau, la compétence « Petite Enfance » a été transférée à la commune depuis le 1^{er} janvier 2018 et que de ce fait la commune devient le délégant de l'A.A.S.B.R. dans le cadre du contrat de gestion et d'exploitation de la micro-crèche d'Uhrwiller.

A cet effet, le Maire soumet au Conseil Municipal la convention conclue entre la Commune et l'A.A.S.B.R. relative au fonctionnement de la micro crèche de Uhrwiller.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du contenu de la convention, et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de donner son accord quant à la mise en place de la convention entre la Commune et l'A.A.S.B.R.,
- d'approuver les dispositions de la convention,
- d'autoriser le Maire à signer ladite convention.

7 – FINANCES LOCALES

7.1 / Décisions budgétaires

Délibération N°2018-053 : DECISION MODIFICATIVE N°1

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que pour verser la participation relative aux frais de la construction du Club House à la CAH, il y a lieu de procéder aux écritures suivantes :

- Augmenter l'article en section de fonctionnement - dépenses

65548	Autres contributions	+ 53 000 €
-------	----------------------	------------

- Diminuer l'article en section de fonctionnement – dépenses

6288	Autres services extérieurs	- 53 000 €
------	----------------------------	------------

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité d'approuver la décision modificative.

1 – COMMANDE PUBLIQUE

1.4 / Autres types de contrats

Délibération N°2018-054 : CONTRAT D'ENTREPRISE - DEBARDAGE

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le programme de débardage et de location de tracteur prévus pour l'année 2018, à savoir :

- Contrat d'entreprise pour débardage conclu entre la Commune d'Uhrwiller et l'entreprise Wolf et Fils de Reipertswiller
- Prix unitaires :

Localisation	Description sommaire des travaux et fournitures	Unité	Quantité	Prix U. HT
Forêt Communale Uhrwiller	Parcelles 2,3,5,12,14	m ³	800	7,70 €
	Location de tracteur	Heure		70,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le programme de débardage présenté dans son ensemble et autorise le Maire à signer le contrat d'entreprise.

1 – COMMANDE PUBLIQUE**1.4 / Autres types de contrats****Délibération N°2018-055 : CONTRAT D'ENTREPRISE – FACONNAGE BOIS**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le programme des travaux de façonnage de stères sur place de dépôt prévus pour l'année 2018, à savoir :

- ❑ Contrat d'entreprise – façonnage conclu entre la Commune d'Uhrwiller et l'entreprise Ecotrait (Destailleur Frédéric) dont le siège social est basé à Sturzelbronn,
- ❑ Prix unitaires :

Localisation	Description sommaire des travaux et fournitures	Unité	Quantité	Prix U. HT	Total HT
Parcelle 14	Façonnage de stères	ST	15	25 €	375 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le programme des travaux présenté dans son ensemble et autorise le Maire à signer le contrat d'entreprise.

3 – DOMAINE ET PATRIMOINE**3.3 / Locations****Délibération N°2018-056 : RESILIATION BAIL LOGEMENT COMMUNAL**

Le Conseil Municipal,

VU la demande adressée par M. et Mme DUCROT en date du 15 juin 2018 demandant la résiliation du bail de location de l'appartement communal situé 27, rue Principale – 1^{er} étage à Uhrwiller, à compter du 31 août 2018,

après en avoir discuté, décide à l'unanimité d'autoriser la résiliation du bail de M. et Mme DUCROT à compter du 31 août 2018.

Sous la rubrique « Divers » ont été examinés les points suivants :

- Aménagement rue des Forgerons : présentation avant-projet (SFI)
- Visite du Conseil Municipal des installations du Syndicat des Eaux : 08/09/2018 de 9h à 13h
- Fête nationale : préparation de salle le jeudi 12/07/2018 + déroulé cérémonie du 13/07/2018
- Fête de Noël : 09/12/2018 > animation ?
- Sortie pédestre : 11/11/2018 > circuit organisé par Dominique Roth

- Conseil Ecole : compte rendu conseil école du 19/06/2018
 - Prévion effectif année scolaire 2018/2019 : 90 élèves
 - Remplacement de Anne Futterer qui part en formation bilingue
 - Infos activités éducatives, sportives et culturelles + bilan coopératives scolaires
 - Info fête scolaire du 29/06/2018 à la salle polyvalente de Uhrwiller
- Comité Rédaction : réunion 09/07/2018 à 19h30 à la mairie
- Informations salle polyvalente :
 - Réchaud livré et câbles électriques réparés suite au cambriolage
 - Porte sera livrée prochainement
 - Information : commande de 120 chaises (payées par la CAH)
 - Information peinture salle au pistolet à peinture
- Courrier d'information de Henri FICHTER - Niefern :
 - Information vitesse excessive des automobilistes dans l'annexe
 - Demande mise en place feu tricolore, radard, ...
 - Demande création piste cyclable entre l'annexe et la commune
- Information SDEA : documentation distribuée par Charles Matter
- Périscolaire : compte rendu réunion à Engwiller (Patricia Walter)
- Fleurissement : prévoir tournée (Patricia Walter)
- Travaux église protestante : blocs de grès livrés ce jour (remise en état escaliers)
(Michel Fichter)

La séance a été clôturée à 21h45.

CIVILITE	NOM	PRENOM	MOTIF ABSENCE	SIGNATURE
M.	SLOVENCIK	Alfred		
M.	FICHTER	Michel		
M.	MATTER	Charles		
M.	HUBER	Christophe		
M.	LEONHARD	Charles		
M.	ROTH	Dominique		
M.	URBAN	Christian		
Mme	MEYER	Mireille		
M.	WEIL	Armand		
Mme	WALTER	Patricia		
Mme	LEONHART	Mireille		
M.	SCHLEIFFER	Christian	Absent excusé	/
M.	LEONHART	Rémy		
Mme	GUBELMANN	Geneviève	Absente excusée	/